



## Retour sur la 4<sup>ème</sup> session

# L'organisation territoriale et la structuration des flux

## Intervention de Francis Beaucire – Université Paris 1

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement  
et du logement de Bretagne

Directions départementales des territoires et de la mer  
du Finistère - des Côtes d'Armor - d'Ille-et-Vilaine - du Morbihan



### MOBILITÉ ET TRANSITION

- Le philosophe Pascal Chabot, dans son ouvrage «L'âge des transitions» (PUF-2015), évoque la différence importante entre le changement, qui peut être subi, et la transition, qui est une action volontaire d'atteindre un état futur.
- Une prospective sur la mobilité (qui est un sous-système de la vie des gens) doit aider à dessiner la transition souhaitée, l'aspiration, les facteurs de changement favorables et les « pionniers » de cette transition.
- Dans un contexte de transition écologique / énergétique ou plus globalement d'une transition vers un système socio-économique de développement durable, il paraît incontournable de valoriser au mieux l'existant (≠ nouveaux équipements) en combinant 3 éléments :
  - les organisations territoriales
  - les systèmes de valeurs socio-culturelles
  - les solutions technologiques

### INSTITUTIONS ET NUMÉRIQUE

- Le numérique est un levier pour l'action publique, un outil de dialogue sur les territoires.
- Oui, mais le numérique interroge aussi les rôles :
  - des institutions → qui pourraient ne plus intervenir dans certains domaines (lesquels ?)
  - de l'intelligence collective (« crowdsourcing ») → qui offre de nouvelles facultés à l'initiative individuelle (pour quel projet commun ?)
- Quelle valeur ajoutée peuvent avoir les institutions à prendre part à cette révolution numérique ?

## Gagner en mobilité, pour tous, en accélérant la transition vers des pratiques collaboratives

### VEHICULES INDIVIDUELS / TRANSPORTS COLLECTIFS

- La désynchronisation généralisée (des activités) est un facteur de changement à double effet :
  - décongestion = gain de temps individuel
  - étalement des plages horaires = augmentation des coûts pour les transports collectifs (TC)→ fort enjeu autour de la progression des déplacements occasionnels = quelle réponse des TC ?
- Le numérique est un vrai challenge pour les TC : en démultipliant l'usage du véhicule individuel, il met notamment en concurrence l'autopartage et les TC qui ont besoin des mêmes conditions pour se développer (densité de population qui veulent faire le même trajet au même moment).
- L'avenir du « porte à porte » est porté par le couple [numérique + véhicule individuel], dans l'indifférence la plus totale de ce que l'AOT propose → sauf si l'AOT se positionne sur ce champ dès maintenant.

### DENSITÉ

- La question de la densité est au cœur de la problématique de la mobilité et doit être désormais à la base des projets de territoire.
- Il existe une distinction importante entre la question de la densification qui agit sur les volumes et de la compacité qui agit sur les formes. Peut-il y avoir compacité sans densité ?
- Le numérique est une révolution qui redonne des capacités aux territoires de faible densité → permet de limiter un certain nombre de déplacements « subis ».
- En revanche, la faible densité de ces territoires limite la portée du numérique → besoin d'une masse d'utilisateurs pour fonctionner.
- Vers des territoires peu denses et durables autour de 3 pôles ?
  - Numérique
  - Solidarité
  - Gouvernance renouvelée